



Aide pour un cas pratique sur la hiérarchie des normes

Par **fabienneSa_old**, le **21/10/2007** à **15:59**

je suis en première année de droit et j'aimerais savoir si un règlement européen est supérieur a une loi française ? je vous demande cela car j'ai un cas pratique à faire et je n'y arrive pas ...
Voici le cas pratique : une loi du 5 janvier 2009 est intervenue pour fixer une taxe de 1000 euros par an pour tout hectare de culture de maïs autre que le maïs transgénique. Monsieur Bio est poursuivi pour avoir refusé de payer une telle taxe. Débouté de ses demandes en première et deuxième instance, il forme un recours en cassation, persistant à invoquer un règlement européen interdisant de telles taxes. Quelles sont ses chances ?
Merci de votre aide

Par **Jurigaby**, le **21/10/2007** à **21:34**

Bonjour.

un règlement européen est bien évidemment supérieur à la Loi française.

Bon courage.

Par **fabienneSa_old**, le **22/10/2007** à **19:36**

merci beaucoup ! quand j'y pense vous avez du trouver ma question un peu bete ! :) encore

merci

Par **Jurigaby**, le **22/10/2007** à **19:40**

Bonjour.

Non, on en est tous passé par là!

je suis pas né avec un code civil dans les mains :)

ceci dit, si vous avez des questions et que vous recherchez des étudiants pour vous aider, vous avez un excellent site et un forum sur:<http://www.juristudiant.com>